

INSTITUT DE FORMATION ET D'INNOVATION « RENFOCAP »

PROGRAMME DE FORMATION 2016

LE PROFESSIONALISME DE « RENFOCAP » AU SERVICE DE LA CONCEPTION, L'ANIMATION ET L'EVALUATION DE LA FORMATION.

La complexité des interventions et les exigences de résultats basées sur l'amélioration des performances des services publics, du secteur privé et de la société civile, requièrent de plus en plus d'exigences, en termes de capacité et de compétence des ressources humaines. La formation axée sur le renforcement permanent des capacités des acteurs à tous les niveaux constitue un gage de succès et de durabilité des interventions. C'est dans cette vision que s'inscrit le programme de formation de 2016 proposé par LODEC à travers l'Institut de formation et d'innovation « RENFOCAP ». Il vise à apporter une offre de formation adaptée aux besoins et à l'environnement et au contexte de mise en œuvre des interventions tout en assurant l'accessibilité à un large public.

Le renforcement des capacités constitue un thème transversal à toutes les interventions et il représente le socle et la clé de leur succès. A travers ce programme de formation, LODEC cherche à œuvrer avec vous de manière à apporter des réponses appropriées et spécifiques aux défis et aux problèmes quotidiens qui entravent les performances de vos différentes organisations.

C'est dans cette vision que le programme de formation 2016 comprend plusieurs modules de formation à la carte, lesquelles couvrent onze thèmes principaux. Il sera également possible d'organiser, d'animer et d'évaluer des actions de formation sur thèmes choisis sur mesure pour répondre à d'autres besoins exprimés et qui n'auraient pas été nécessairement retenus dans cette programmation.

INSTITUT DE FORMATION : RENFOCAP

L'institut de formation « RENFOCAP », c'est d'abord une équipe permanente de formateurs expérimentés, professionnels et un réseau d'experts régionaux et internationaux qui collaborent avec LODEC consultants. C'est surtout la recherche de l'excellence grâce à un partenariat solide établi avec d'autres instituts de formation en Afrique et en Europe.

L'institut de formation « RENFOCAP », c'est surtout une approche et une démarche pédagogique dynamique qui permet un processus d'apprentissage basé sur des objectifs pédagogiques clairs et réels et des méthodes pédagogiques actives qui mettent au centre les besoins et les obstacles rencontrés dans la situation professionnelle des participants.

L'institut de formation « RENFOCAP », c'est enfin une garantie de suivi post formation personnalisé, qui permet aux participants de bénéficier d'un appui téléphonique ou par e-mail sur les questions clés ou problèmes rencontrés dans l'application et la mise en œuvre des acquis de la formation.

I. PLANIFICATION, GESTION DES PROJETS ET PROGRAMMES

GESTION DU CYCLE DE PROJET : APPROCHE, DEMARCHE DE PLANIFICATION PARTICIPATIVE ET DU CADRE LOGIQUE. REF : GCP01

Rationalité et contexte :

Les logiques d'intervention dans différents secteurs du développement visent à apporter des réponses adaptées et durables aux situations de plus en plus complexes. La gestion des projets repose davantage sur une grande capacité de rationalisation des ressources pour atteindre des résultats mesurables et optimiser les impacts.

La maîtrise de la gestion du cycle de projet par l'ensemble des parties prenantes et leur capacité à s'impliquer dans le processus de planification participative, constituent des éléments déterminants la réussite de la mise en œuvre du projet.

L'approche du cadre logique est une démarche de planification cohérente qui permet de construire la logique d'intervention du projet en accordant de plus en plus une attention particulière aux résultats de manière à en déterminer leur degré d'atteinte et en mesurer les performances.

Objectifs :

Le présent module permettra aux participants de :

- Maîtriser les fondamentaux théoriques, les concepts, la démarche du cycle de projet et l'utilisation du cadre logique tout au long d'un processus de planification participative ;
- Acquérir et s'approprier l'approche, les outils et la méthode de conception, de planification opérationnelle des projets orientée vers l'atteinte des résultats clairement définis.

Thèmes et contenus :

Le module sera décliné sur les principaux thèmes suivants :

- Introduction au cycle de projet, à la planification participative axée sur les résultats,
- Les différentes phases du cycle de projet : analyse des parties prenantes, analyse des problèmes, analyse des objectifs
- La logique d'intervention, du cadre logique à la budgétisation Initiation au logiciel MS projet pour la planification, le pilotage, le suivi et le contrôle.
- Mise en œuvre, suivi des activités et rédaction des rapports.

Démarche méthodologique :

La formation sera axée sur des présentations et des exposés des formateurs, les travaux et exercices de groupes basés sur des études de cas concrets et les expériences des participants.

Public :

Gestionnaires, coordinateurs des projets de développement et autres agents concernés par la planification au niveau ministériel.

**CONCEPTION, PILOTAGE, SUIVI-EVALUATION DES POLITIQUES ET
STRATEGIES SECTORIELLES. REF : MPS01**

Rationalité et contexte :

Les interventions de l'Etat avec les appuis des Bailleurs de fonds privilégient davantage une approche globale et axée sur des stratégies sectorielles de manière à rechercher plus de cohérence, de synergie, d'harmonisation, d'efficacité en vue d'atteindre des résultats mesurables. L'approche sectorielle est de plus en plus préconisée et privilégiée par rapport à l'approche -projet, jugée trop inefficace suite à un faible degré d'appropriation, une très grande fragmentation des projets ainsi que des coûts de gestion trop importants.

Objectifs :

Le présent module a pour objectif de permettre aux participants de :

- Comprendre les fondements, les concepts et la justification des politiques publiques et l'action de l'Etat dans un domaine donné,
- Acquérir et s'approprier de l'approche et des outils méthodologiques pour la définition, la conception, la mise en œuvre des politiques et des stratégies sectorielles,

Thèmes et contenus :

- Analyse contextuelle : cadre stratégiques et politiques nationales de référence,
- L'approche sectorielle : définitions, concepts,
- Planification stratégique axée sur les résultats,
- Démarche méthodologique pour la définition, la conception des politiques sectorielles,
- La déclinaison des politiques sectorielles en programmes et projets,
- Mobilisation des ressources budgétaires de mise en œuvre
- La gestion axée sur les résultats (GAR).

Démarche méthodologique :

La formation sera axée sur des présentations et des exposés des formateurs, les travaux et exercices de groupes basés sur des études de cas concrets construites à partir d'une stratégie ou une politique sectorielle existante.

Public :

Cadres des départements ministériels et agences sous tutelle, en particulier les cadres au sein directions générales et directions études et planification (DEP).

**LE SUIVI ET L'APPRECIATION DES CHANGEMENTS :
CARTOGRAPHIE DES INCIDENCES (OUTCOME MAPPING). REF : GCP03**

Rationalité et contexte :

L'appréciation des impacts des interventions de développement est une question qui va au-delà du questionnement relatif au degré d'atteinte des objectifs à travers le suivi et mesure des indicateurs. Comment apprécier les impacts d'une intervention du point de vue des changements induits dans le comportement des acteurs et partant les accompagner dans ce processus de changement et de renforcement. La méthode de la cartographie des incidences constitue une approche adaptée et complémentaire de celle du cadre logique pour apporter des réponses à ces questions.

Objectifs :

Le présent module a pour objectif de permettre aux participants de :

- Appréhender la portée et les enjeux d'une évaluation orientée vers l'impact et les défis de sa mise en œuvre méthodologique ;
- Découvrir et échanger sur la cartographie des incidences en tant qu'une nouvelle approche de planification et de suivi évaluation orienté vers le changement social et le renforcement des acteurs ;
- Se familiariser de l'approche et des outils méthodologiques de la cartographie des incidences.

Thèmes et contenus :

- Principes de base, cadre de référence et concepts de la cartographie des incidences ;
- Partenaires limitrophes ;
- Marqueurs de progrès, grilles stratégiques ;
- Organisationnel pratiques ;
- Suivi- évaluation orienté vers la cartographie des incidences ;
- Cadre logique, le changement le plus significatif.

Démarche méthodologique :

La formation sera axée sur des présentations et des exposés des formateurs, les travaux et exercices de groupes basés sur des études de cas.

Public :

Coordinateurs des projets et programmes, responsables du suivi-évaluation des ONG.

GESTION AXEE SUR LES RESULTATS ET EVALUATION DES PERFORMANCES. REF : GCP04

Rationalité et contexte :

La gestion axée sur les résultats(GAR) s'impose aujourd'hui de la part de nombreux bailleurs de fonds et partenaires techniques comme approche à la base de la conception et de la mise en œuvre des politiques publiques en permettant de définir et fixer les principaux résultats attendus. La GAR fournit un cadre cohérent de planification stratégique basé sur les objectifs réalisables et une comptabilisation claire des chaînes de résultats à atteindre tout en se dotant d'indicateurs pertinents

pour suivre et mesurer le degré d'atteinte. Cette démarche permet de capitaliser les leçons apprises et de les intégrer dans la prise de décision de manière à rendre compte des performances réalisées. De la sorte, la GAR améliore la pertinence, la performance et l'efficacité dans la gestion des interventions publiques et in fine renforce leur transparence.

Objectifs :

Le présent module a pour objectif de permettre aux participants de :

- S'imprégner de la culture, des principes et des concepts de la Gestion Axée sur les Résultats (GAR),
- Acquérir et s'approprier de l'approche, de la démarche et des outils méthodologiques de planification des politiques, programmes et projets basés sur la GAR ;
- Programmer et décliner les phases d'intégration de la GAR dans les structures et institutions publiques.

Thèmes et contenus :

- Introduction à la GAR : historique, définition, concepts, principes ;
- Démarche GAR à travers le cycle de gestion des projets ;
- Outils et instruments de la GAR et leur application dans la formulation et la planification stratégique et opérationnelle ;
- Chaîne des résultats et cadre de mesure de rendement ;
- Suivi des résultats et évaluation des performances ;
- Genre et GAR ;
- Démarches et étapes d'intégration de la GAR dans les structures et institutions ;
- Visite et échange avec les cadres d'un département ministériel ayant intégré la GAR.

Démarche méthodologique :

Les participants sont au centre de l'action tout au long du processus d'apprentissage de ce module. Leurs expériences et aspirations sont valorisées et matérialisées durant les études de cas, les présentations personnalisées et les visites pratiques dans les institutions.

Public :

Cadres des départements ministériels et agences sous tutelle dont ceux des directions générales, directions études et planification (DEP) et ceux des structures en charge de la conception, la mise en œuvre des projets, programmes et stratégies de développement.

CONCEPTION, PILOTAGE D'UN SYSTEME DE SUIVI – EVALUATION. REF : GCP02

Rationalité et contexte :

Les programmes et projets qu'ils soient conçus et axés sur une approche sectorielle ou intégrée se basent sur la mise en œuvre de plusieurs composantes avec une large gamme d'activités et un partage de responsabilité entre différentes parties prenantes. L'exigence de résultats et la mesure des performances atteintes à chaque étape permettent de rendre compte aux principaux décideurs. La conception et le pilotage d'un système de suivi-évaluation adapté et efficace vise à générer et rendre disponibles les informations pertinentes pour orienter la stratégie et améliorer l'efficacité et l'efficacité.

Objectifs :

Le présent module a pour objectif de permettre aux participants de:

- Comprendre les fondements, les principes et les concepts à la base d'un système de suivi-évaluation des projets et programmes ;

- Acquérir les outils et la démarche méthodologique permettant de concevoir, organiser, piloter un dispositif de suivi-évaluation ;
- Développer et renforcer les compétences en matière de rédaction et diffusion des rapports.

Thèmes et contenu :

- Introduction au concept de suivi-évaluation et à l'approche de gestion des projets axée sur les résultats ;
- Le suivi-évaluation dans le cycle de projet : Cadre logique, élaboration des indicateurs de résultats et mesures des performances ;
- Conception, organisation et pilotage d'un système de suivi ;
- Outils informatiques pour la collecte, le traitement et l'analyse des données ;
- Le dispositif de suivi et son intégration à l'évaluation des projets ;
- Types, critères, approches d'évaluation ;
- Organisation, gestion et communication des résultats d'une évaluation ;
- Rédaction et diffusion des rapports.

Démarche méthodologique :

Formation axée sur des présentations et des exposés, des travaux et exercices de groupes avec des études de cas tirés de la capitalisation des évaluations par l'Association Congolaise d'Evaluation(ACE).

Public :

Cadres des départements ministériels (DEP), coordinateurs des projets, responsables et chargés du suivi-évaluation.

EVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES REF : PP01

Rationalité et contexte :

L'évaluation des politiques publiques constitue un sujet de débat qui suscite parfois des controverses dans les pays ayant développé une culture de l'évaluation. D'une part, l'évaluation des politiques publiques soulève des questions de sa nécessité, de sa pertinence et de son utilité dans les processus de prise de décision, d'implication participative des acteurs et des citoyens et d'autre part elle pose des défis du point de vue des approches méthodologiques quant à sa capacité de rendre compte des réalités très complexes et à rendre compte la mesure du bien être social. En Afrique, si l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques est aujourd'hui une priorité, la question de l'évaluation des politiques publiques est reléguée au second plan et devient in fine une illusion et voire même un sujet tabou.

Objectifs :

Le présent module a pour objectif de permettre aux participants de :

- Comprendre les enjeux, les fondements et la nécessité de l'évaluation des politiques publiques
- Découvrir les paradigmes de référence, les concepts et les cadres d'analyse à mobiliser dans un processus d'évaluation des politiques publiques
- Acquérir et s'approprier de l'approche, de la démarche et des outils méthodologiques pour conduire une évaluation participative des politiques publiques et en rendre compte des résultats

Thèmes et contenus :

- Définitions et concepts de « politique publique » ;

- Analyse des acteurs, de la participation dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques ;
- Les méthodes et outils d'évaluation des politiques publiques ;
- Critères d'évaluation : performance et efficacité, les enjeux d'une évaluation socio-économique ;
- Prise en compte de l'utilité sociale dans la démarche évaluative des politiques publiques ;
- Etude de cas centrée sur l'évaluation des politiques publiques en Afrique.

Démarche méthodologique :

La formation sera axée sur des présentations et des exposés des formateurs, les travaux et exercices de groupes basés sur des études de cas concrets construites à partir de la capitalisation des expériences existantes en matière d'évaluation des politiques publiques en Afrique.

Public :

Cadres des départements ministériels et agences sous tutelle, en particulier les cadres des Directions Générales et des Directions études et planification (DEP).

II. MANAGEMENT DES PROJETS ET PROGRAMMES

LEADERSHIP ET MANAGEMENT DU CHANGEMENT REF : MPP01

Rationalité et contexte :

Les organisations et institutions se dotent des objectifs à atteindre et ce dans un contexte de limitation des ressources et de complexité de l'environnement institutionnel. Les gestionnaires sont tenus à opérer constamment des choix et des changements visant à améliorer les performances pour atteindre des résultats assignés. Face à ces enjeux, le leadership et la capacité du gestionnaire constituent des éléments clé du succès ou de l'échec des actions entreprises dans les institutions et organisations.

Objectifs :

Le présent module a pour objectif de permettre aux participants de :

- Comprendre la dynamique d'une organisation et le rôle du leadership dans la réalisation des objectifs et l'atteinte des objectifs assignés ;
- D'acquérir et renforcer leurs compétences managériales autour d'enjeux communs ;
- Maîtriser les outils et les techniques de gestion du changement.

Thèmes et contenu :

- Principes, méthodes et outils de gestion du changement au sein des organisations ;
- Styles de management : rôles et types de gestionnaire ;
- Mobilisation autour d'enjeux communs : gestion, organisation et motivation du personnel ;
- Compétences et qualités du leader : communication, gestion du temps, animation et facilitation des réunions, prise de décision et gestion de l'information ;
- Gestion des conflits ;
- Gestion du changement.

Démarche méthodologique :

La formation sera axée sur des présentations et des exposés des formateurs, les travaux et exercices de groupes. Des études de cas concrets, construits sur les expériences des participants.

Public :

Ce module s'adresse aux gestionnaires, coordinateurs des projets et institutions publiques et entreprises privées.

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES REF : MPP02**Rationalité et contexte :**

La mobilisation des ressources humaines autour d'enjeux communs et leur gestion optimale sont des défis qui s'imposent de plus en plus managers et gestionnaires des projets et programmes. Dans un contexte de complexité des interventions, de diminution des ressources allouées, de gestion axée sur les résultats, la maîtrise d'une gestion efficace des ressources humaines est un élément crucial qui conditionne le succès de la conduite des projets et programmes.

Objectifs :

Le présent module a pour objectif de permettre aux participants de :

- Comprendre les enjeux, les fondamentaux et les approches d'une politique efficace en matière de gestion ressources humaines ;
- Acquérir les concepts, les outils et les approches de gestion et de motivation des ressources humaines de manière à atteindre les résultats attendus ;
- Renforcer le style de manager et le rendre dynamique et performant pour réaliser les objectifs assignés en optimisant les ressources humaines disponibles.

Thèmes et contenu :

- Les enjeux, les fondements d'un politique de gestion des ressources humaines au sein d'une organisation ;
- Les concepts, les outils et approches pour une gestion efficace des ressources humaines ;
- Matrice pour une adéquation emplois et compétences : définition des profils, recrutement du personnel ;
- Formation, évaluation du personnel ;
- Principes de déconcentration ;
- Gestion des conflits.

Démarche méthodologique :

La formation sera axée sur des présentations et des exposés des formateurs, les travaux et exercices de groupes. Des études de cas concrets, construits sur les expériences des participants.

Public :

Ce module s'adresse aux Directeurs des agences sous tutelle, gestionnaires, coordinateurs des projets et programmes, des ONG.

Rationalité et contexte :

Les exigences accrues de performance pour l'atteinte des résultats impose une mise en disposition de ressources humaines compétentes et motivées. Le renforcement des capacités du personnel affecté aux projets et programmes est désormais un axe transversal dont les performances exercent un impact déterminant sur les résultats des autres composantes. L'élaboration et la mise en œuvre du plan de formation constitue un axe stratégique et prioritaire tout au long du processus de pilotage de l'intervention

Objectifs :

Le présent module a pour objectif de permettre aux participants de :

- Maîtriser les concepts, la démarche, les outils pour la conception d'un plan de formation ;
- Acquérir les approches et les outils de mise en œuvre et de suivi-évaluation d'un plan de formation.

Thèmes et contenu :

- Les étapes, les acteurs de la conception d'un plan de formation ;
- Analyse des besoins, des écarts de compétence et définition des objectifs de formation ;
- Déclinaison et priorisation des actions de formation, élaboration du chronogramme et budget ;
- Analyse de l'offre de formation, élaboration d'un cahier de charge, choix du prestataire ;
- Réalisation des actions de formation ;
- Suivi-évaluation du plan de formation.

La formation sera axée sur des présentations et des exposés des formateurs, les travaux et exercices de groupes. Des études de cas concrets, construits sur les expériences des participants.

Public :

Ce module s'adresse aux Directeurs des agences sous tutelle, gestionnaires, coordinateurs des projets et programmes, des ONG.

Démarche méthodologique :

La formation sera axée sur des présentations et des exposés des formateurs, les travaux et exercices de groupes. Des études de cas concrets, construits sur les expériences des participants.

Public :

Ce module s'adresse aux responsables des actions de formation, aux coordinateurs des projets et programmes, aux agents des ONG de développement.

Rationalité et contexte :

La mise en œuvre des interventions multisectorielles impliquent souvent la participation de différentes parties prenantes et à des échelons divers. Qu'il s'agisse des pouvoirs publics, des partenaires techniques et financiers, des acteurs de la société civile, des différentes catégories de bénéficiaires, des médias, il importe de pouvoir mettre en place une stratégie et un plan de communication permettant d'informer et de mobiliser les principaux acteurs à toutes les étapes d'exécution de l'intervention.

Objectifs :

Le présent module a pour objectif de permettre aux participants de :

- Maîtriser les enjeux, les concepts, la démarche et les outils pour la mise en place d'une stratégie et d'un plan de communication ;
- Pouvoir piloter un plan de communication en interne et avec l'extérieur et assurer la visibilité des actions.

Thèmes et contenu :

- Diagnostic, analyse des besoins et définition d'une stratégie de communication ;
- Concepts, outils et techniques de communication ;
- Principaux types et approches de communication ;
- Les étapes d'élaboration d'un plan de communication ;
- Mise en œuvre et pilotage d'un plan/ campagne de communication ;
- Suivi et évaluation de l'impact des actions de communication.

Démarche méthodologique :

La formation sera axée sur des présentations et des exposés des formateurs, les travaux et exercices de groupes. Présentation des études de cas concrets, construits sur les expériences des participants.

Public : Ce module s'adresse aux coordonnateurs de projets, aux responsables et chargés de communication.

**REDACTION D'UN MANUEL DE PROCEDURES POUR UNE GESTION ET UN
CONTROLE INTERNE EFFICACE REF : MPP05**

Rationalité et contexte :

La mise en œuvre des projets et programmes requiert la mobilisation des financements, soit publics ou ceux des différents bailleurs de fonds du développement. La gestion efficace, transparente et efficiente des projets doit se fonder sur une application rigoureuse d'un ensemble de procédures parfois complexes en matière de gestion administrative, financière et comptable. Au-delà du caractère général de ces procédures de gestion, chaque intervention a ses spécificités qui exigent des procédures de gestion et de contrôle interne appropriées de manière à faciliter et rendre compréhensible les actions conduites au quotidien pour garantir une gestion conforme aux procédures applicables.

Objectifs :

Le présent module a pour objectif de permettre aux participants de :

- Comprendre le bien fondé et la nécessité de disposer d'un manuel de procédures approprié pour la gestion quotidienne du projet et pour un contrôle interne efficace ;
- S'approprier de la démarche méthodologique et des outils pour élaborer un manuel de procédures ;
- Maîtriser, simplifier et appliquer les procédures de gestion administrative, financière et comptable pour une mise en œuvre efficace et efficiente des interventions (projet, programmes).

Thèmes et contenu :

- Introduction aux procédures applicables en matière de gestion des projets et programmes financés par l'Etat et les partenaires techniques et financiers (PTF) : Documents et montages de projet, convention et accord de financement ;

- Principes de base pour l'élaboration d'un manuel de procédures : concepts, types de manuels de procédures et contexte d'application, structure, acteurs et principales parties prenantes ;
- Liens entre la planification opérationnelle, le cadre logique (indicateurs de résultats) et allocation des ressources humaines et budgétisation des actions ;
- Démarche méthodologique, étapes d'élaboration et contenu d'un manuel de procédures ;
- Gestion administrative, financière et comptable ;
- Procédures applicables en matière de passation des marchés ;
- Les mécanismes et outils applicables en matière de contrôle interne ;
- Amendements et modification d'un manuel de procédures.

Démarche méthodologique :

La formation sera axée sur des présentations et des exposés des formateurs, les travaux et exercices de groupes. Présentation des études de cas concrets, construits sur les expériences des participants.

Public :

Ce module s'adresse aux cadres des ministères, des agences sous tutelle, aux membres des conseils d'administration, comités de pilotage, gestionnaires et coordonnateurs des projets.

III. DEVELOPPEMENT DU SECTEUR PRIVE

APPROHE FILIERES ET DEVELOPPEMENT DES CHAINES DE VALEUR. REF : DSP 01

Rationalité et contexte :

Les opportunités offertes au sein des principaux secteurs de production ne sont pas suffisamment exploitées et valorisées pour permettre une croissance inclusive et soutenue à travers la création des richesses, d'emplois viables et la génération des revenus durables pour les groupes les plus défavorisés. Les modèles de diversification économique sont de plus en plus orientés vers le développement et le renforcement des filières porteuses et de leurs chaînes de valeur. Pour ce faire, les acteurs impliqués doivent être en mesure d'appréhender les problèmes et les enjeux de la diversification économique à travers la création d'un environnement favorable au développement des affaires, la promotion et le soutien à la micro-entreprise.

Objectifs :

Le présent module a pour objectif de permettre aux participants de :

- Acquérir les outils, les méthodes d'analyse des filières au regard des défis liés au marché et à la compétitivité ;
- Développer les compétences en matière de montage et de financement des projets économiques dans les filières porteuses ;
- Analyser et comprendre les stratégies des acteurs impliqués dans une filière donnée et déterminer les opportunités existantes des acteurs du secteur informel en particulier pour les autres groupes défavorisés.

Thèmes et contenus :

- Fondement, principes et finalités d'une politique de diversification économique ;
- Concepts, approches et méthodes d'analyse basés sur les « filières » ;
- Approche filière et développement des Petites et Moyennes Entreprises (PME) ;
- Montage d'un projet « filière » : analyse des opportunités, étude de marché, élaboration d'un plan d'action, recherche et mobilisation des ressources ;

- Analyse des acteurs et élaboration d'un plan de renforcement des capacités, communication et suivi- évaluation dans une perspective « filière ».

Démarche méthodologique :

Module organisé en partenariat avec l'Agence de Développement des PME et axé sur des présentations et des exposés des formateurs, les travaux et exercices de groupes basés sur des études de cas concrets et la visite des PME évoluant dans les filières (agro-industrie, bois, services ...).

Public :

Acteurs impliqués dans les activités économiques dont les départements techniques ministériels, les agents des organismes et structures(ONG) en charge d'appui et d'accompagnement des PME, les chefs d'entreprise.

SOUS - TRAITANCE ET COMPETITIVITE DES PME REF : DSP 02

Rationalité et contexte :

Au Congo, le recours aux activités de sous-traitance revêt un caractère très spécifique, très confiné et localisé dans les grandes zones et pôles d'activités industrielles principalement liées aux secteurs pétroliers, du bois, BTP et agro-industrie... Dans le secteur des industries extractives, de par les exigences requises dans les procédures d'appel d'offres, de normes, de savoir-faire technologique, de garantie et de capacités d'investissement, l'activité de s/ traitance s'exerce principalement dans un cercle restreint d'entreprises avec une forte prédominance d'entreprises à capitaux étrangers. De la sorte, les PME congolaises ne profitent pas suffisamment des opportunités offertes dans ces secteurs.

Objectifs :

Le présent module à pour objectif de permettre aux participants de :

- Analyser et comprendre les enjeux et les opportunités en matière de sous-traitance et de partenariat d'affaires entre donneurs d'ordre et receveurs d'ordre au Congo
- Développer les mécanismes et les stratégies permettant de mobiliser l'expertise et les ressources nécessaires pour améliorer la compétitivité des PME engagées dans la sous-traitance

Thèmes et contenu :

- L'état des lieux et la promotion de la sous-traitance au Congo ;
- La législation et la réglementation internationale et nationale en matière de sous-traitance ;
- Les exigences des donneurs d'ordre et le niveau de compétitivité des entreprises sous-traitantes ;
- La sous-traitance dans les projets structurant par secteurs clés (pétrole, bois, mines, infrastructures et services ;
- Visite et échanges avec les entreprises impliquées dans la sous-traitance à Pointe Noire.

Démarche méthodologique :

La formation sera organisée sous forme d'ateliers, exposés dispensés par des experts et des représentants des donneurs d'ordre et des PME receveuses d'ordre.

Public :

Agents des départements ministériels, agences sous- tutelle, chefs d'entreprises receveuses d'ordre.

Rationalité et contexte :

La présence du secteur privé aux cotés du secteur public devient de plus en plus une nécessité dans la mesure où l'Etat est confronté soit à une stagnation ou une diminution de ressources propres et externes alors qu'il doit répondre aux besoins pressants d'investissement dans plusieurs secteurs.

Objectifs :

Le présent module a pour objectif de permettre aux participants de :

- Comprendre et analyser les enjeux et les opportunités d'un partenariat public privé ;
- Découvrir les principes et les fondements qui justifient le recours au partenariat public privé ;
- Comprendre la complexité d'un montage PPP et analyser les outils de prise de décision.

Thèmes et contenu :

- Principes et fondamentaux d'un PPP, et cadre juridique ;
- Nécessité et justification du recours au partenariat public privé ;
- Montage contractuel d'un PPP ;
- Principaux acteurs, rôles et responsabilités dans un PPP ;
- Analyse des risques et mécanismes de leur anticipation et les garanties de financement ;
- Le suivi d'un PPP.

Démarche méthodologique :

La formation sera organisée sous forme d'ateliers, exposés dispensés par des experts et des études de cas basés sur les montages PPP en Afrique.

Public :

Responsables et agents en charge des marchés publics au sein des agences de régulation des marchés publics, agents des départements ministériels au niveau central, agences sous-tutelle, chefs d'entreprises.

Rationalité et contexte :

Malgré la volonté manifeste des pouvoirs publics à soutenir le développement des PME, ces dernières ont du mal à consolider leurs activités et à jouer pleinement le rôle de moteur économique à travers la création des richesses et d'emplois durables. Cette fragilité structurelle du tissu des PME s'explique par de nombreux facteurs dont le climat des affaires peu favorable, le manque de vision stratégique claire des PME et surtout la faible capacité des PME pour accéder aux financements.

Objectifs :

Le présent module a pour objectif de permettre aux participants de :

- Comprendre l'environnement institutionnel et juridique, les mécanismes de création et de gestion des PME ;
- Découvrir les opportunités, les procédures et les dispositifs d'accès aux financements pour les PME.

Thèmes et contenu :

- Le cadre institutionnel, juridique et des affaires d'une PME ;
- Les principales étapes et procédures de création d'une PME ;
- Les fondamentaux de la gestion des PME ;
- Plan de trésorerie en lien avec le plan d'affaires ;
- Environnement bancaire des PME ;
- Procédures de demande de crédit et formalités de mise en place du crédit ;
- Gestion des garanties et des risques des PME ;
- Suivi et contrôle de la PME.

Public :

Agents des départements ministériels, agences sous- tutelle, chefs et jeunes créateurs d'entreprises.

ELABORATION D'UN BUSINESS PLAN REF : DSP 04

Rationalité et contexte :

Comme le plan de construction d'une maison est un outil indispensable pour mener à bien un tel projet, le plan d'affaire ou le business plan en est autant pour une entreprise. Même s'il n'est pas une garantie de réussite, il constitue l'outil indispensable à la réussite.

Etant donné que les entreprises évoluent de nos jours dans un environnement concurrentiel sans précédent, le plan d'affaire ou le business plan offre de multiples avantages pour affronter ce défi et conduire le projet entrepris au succès durable.

Vu sous différents angles, le plan d'affaire est recommandé pour des raisons suivantes :

- Il donne la possibilité d'évaluer la viabilité d'un projet par la fixation d'objectifs précis en termes financiers, organisationnels et structurels. Ces objectifs vont déterminer les choix stratégiques qui permettront de donner de la cohérence au plan de développement du projet de création d'entreprise ;
- Il représente un véritable outil de management analytique des marchés concernés, de l'environnement concurrentiel et de la valeur ajoutée apportée par le projet ;
- Il permet de traduire les phases clés du projet en chiffres prévisionnels approximatifs qui doivent se rapprocher de la réalité ou tout au moins, fournir les moyens d'expliquer les différentes hypothèses annoncées ;
- Il permet de motiver son équipe et ses partenaires notamment financiers (banquiers, associés, investisseurs).

Objectifs :

- Permettre aux participants de savoir ce que c'est le plan d'affaire ;
- Donner aux participants les techniques et outils d'élaboration d'un plan d'affaire ;
- Faciliter la perception des caractéristiques d'un entrepreneur.

Thèmes et contenu :

Définition et rôle du plan d'affaire, le cycle du plan d'affaire, le cycle du commerce en PME, le contenu du plan d'affaire, l'étude de marché, étude de faisabilité, étude de rentabilité, définition des créateurs, détermination de l'activité de l'entreprise, analyse détaillée des marchés, identification et évaluation de la concurrence, description des moyens techniques, commerciaux, moyens de gestion, moyens humains, moyens financiers, stratégie et perspectives de développement, présentation du plan d'affaire.

Démarche méthodologique :

La formation se basera sur l'évaluation des prés requis des participants et sera axée sur des présentations, exposés, exercices et travaux en groupes. Les études de cas seront privilégiées pour faciliter la bonne compréhension et l'appropriation de la démarche par les participants.

Public :

Les principaux animateurs des PME, les acteurs impliqués dans les activités économiques en quête de financement, les organisations de la Société civile ayant la promotion des activités génératrices de revenu dans leurs domaines d'intervention.

IV. ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE

EVALUATION ENVIRONNEMENTALE STRATEGIQUE ET ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL. REF EDD01

Rationalité et contexte :

La conduite d'une évaluation environnementale en amont des différentes interventions, stratégies et politiques est une nécessité permettant de promouvoir un développement durable en intégrant les questions environnementales dans les logiques de développement de manière à en déterminer les impacts. Il en est de même des considérations d'ordre social qui s'imposent en vue de mieux prendre en compte les impacts sociaux et des intégrer dans la logique d'intervention. La réalisation des EES et EIES se base sur une démarche et des outils méthodologiques qui requièrent leur bonne maîtrise pour garantir l'objectivité et la transparence des études réalisées.

Objectifs :

Le présent module a pour objectif de permettre aux participants de :

- Comprendre les fondamentaux et acquérir les outils de diagnostic, d'analyse et de prise en compte des impacts environnementaux et sociaux des politiques, programmes et projets ;
- Développer les compétences en matière de rédaction des TDR, d'organisation et de gestion des études d'évaluation environnementale stratégique et d'impact environnemental et social ;
- S'approprier de la démarche de mise en œuvre et d'opérationnalisation des résultats des études pour l'accompagnement des acteurs dans l'adoption et l'intégration des normes environnementales et sociales dans une vision de développement durable.

Thèmes et contenus :

- Les principes et les fondamentaux de d'évaluation environnementale stratégique et d'impact environnemental et social : législation internationale et nationale ;
- Introduction aux concepts, à la démarche et outils d'évaluation environnementale stratégique et d'impact environnemental et social ;
- Modèles et types d'études environnementales : EES, EIES, le cadre (CGES) et le plan de gestion environnementale et sociale (PGES) ;
- Les études d'impact environnemental et social (EIES) ;
- Visite et étude de cas sur terrain.

Démarche méthodologique :

Les participants sont placés au centre de l'action de formation tout au long de ce module. Une grande partie de ce module sera centrée sur des études de cas basées sur des études réalisées dans la région de l'Afrique centrale.

Public :

Ce module est conçu pour les cadres techniques des départements ministériels, les agences sous tutelle ministériels, les gestionnaires, coordinateurs des projets et les agents du secteur privé (entreprises privés)

PRISE EN COMPTE ET INTEGRATION DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES REF : EDD 02

Rationalité et contexte :

La prise en compte du changement climatique ainsi que les mesures de son atténuation constitue un enjeu et un défi important à relever en vue d'assurer la résilience des communautés et en minimiser les impacts négatifs. Les méthodes et techniques d'appréhension du problème, l'évaluation de l'ampleur de la vulnérabilité, les mesures d'atténuation et les dispositifs d'adaptation sont autant d'éléments qui doivent être maîtrisés et pris en compte par l'ensemble des acteurs du développement et notamment les partenaires techniques financiers, les décideurs publics et les départements techniques ayant à leur charge le développement durable.

Objectifs :

Le présent module a pour objectif de permettre aux participants de :

- Se familiariser des concepts et établir les liens entre l'environnement, le changement climatique, l'économie verte et le développement ;
- Saisir et comprendre les bénéfices et les défis relatifs à la mise en place d'une gouvernance environnementale à l'échelle nationale et l'intégration du changement climatique dans les stratégies et politiques sectorielles ;
- Mettre en place des stratégies d'adaptation et des mesures d'atténuation aux changements climatiques pour accroître une résilience accrue des populations les plus vulnérables aux changements et aux aléas climatiques, ainsi qu'une exploitation plus durable des ressources naturelles.

Thèmes et contenus :

- Les principes de base, concepts et terminologie relatifs aux changements climatiques ;
- Gouvernance environnementale, communication, plaidoyer et partenariat en matière environnementale et de changements climatiques ;
- Démarche, outils et approches méthodologiques pour la prise en compte et l'intégration des changements climatiques dans les stratégies, les politiques et les plans nationaux ;
- Stratégies d'atténuation des impacts négatifs et mécanismes d'adaptation et d'accroissement de la résilience des communautés aux effets des changements climatiques ;
- Economie verte : valeur des services climatiques, des politiques et stratégies en matière de climat ;
- Processus de négociation internationale sur le changement climatique et les options /opportunités de financement.

Démarche méthodologique :

La formation sera organisée sous forme d'ateliers, exposés dispensés par des experts et des études de cas basés sur les expériences dans la région d'Afrique centrale.

Public :

Agents des départements ministériels en charge de l'environnement, agences sous tutelle, coordonnateurs des projets et programmes du secteur de l'environnement, les ONG et associations nationales intervenant sur des questions environnementales.

GESTION DURABLE DES FORETS REF : EDD03

Rationalité et contexte :

Les écosystèmes forestiers sont des pourvoyeurs de matières premières pour les industries, des réservoirs importants des ressources naturelles variées (plantes médicinales, produits forestiers non ligneux-PFNL), ainsi qu'un maillon important dans le cycle du climat global et local. Ces milieux constituent donc aujourd'hui un enjeu important dans le processus du développement durable. La gestion durable des forêts se perçoit comme une démarche s'appuyant à la fois sur les connaissances techniques et technologiques et sur l'implication des populations autochtones et ce par le biais d'un personnel bien outillé capable d'atteindre les objectifs assignés.

La gestion des écosystèmes forestiers tropicaux, de part leur spécificité, leur étendue et leur contribution à la séquestration des gaz à effet de serre nécessite évidemment des approches particulières dont la mise en œuvre exige une bonne connaissance du terrain et une bonne interprétation des données technologiques actuelles ne pouvant être assurée que par des techniciens bien formés.

Objectifs :

Avec le présent module, les participants vont :

- Connaître le cadre législatif et réglementaire de la gestion des forêts en Afrique centrale ;
- Maîtriser les enjeux du changement climatique et son impact sur les systèmes de gestion forestière en Afrique ;
- Maîtriser les méthodes et techniques de conception et de suivi des plans d'aménagement forestier durable et d'exploitation forestière à faible impact ;
- Connaître les méthodes et outils de contrôle des activités d'exploitation forestière par les pouvoirs publics, les règles et les outils de la certification et de la traçabilité.

Thèmes et contenus :

- Le contexte de la gestion forestière en Afrique (cadre législatif, réglementaire, institutionnel et politique) ;
- Les enjeux du changement climatique et son impact sur les systèmes d'exploitation et de gestion forestiers en Afrique ;
- Les instruments financiers pour le développement et la mise en œuvre de projets de protection et de gestion forestière (MDP, REDD+) ;
- La conception et le suivi des plans d'aménagement forestier durable (prise en compte de l'environnement dans les plans d'aménagement, prise en compte sociale dans les plans d'aménagement, implication des populations locales et démarches participatives) ;
- Les méthodes d'exploitation à faible impact et le suivi écologique et environnemental des projets d'aménagement ;
- La certification des activités forestières et la traçabilité ;
- Les différents types de référentiels (FSC, PEFC/ PAFC) : principes, critères et indicateurs, avantages et limites de chaque approche ;
- La démarche de certification des activités de gestion forestière et la traçabilité des produits issus de l'exploitation forestière.

Démarche méthodologique :

Les participants sont placés au centre de l'action de formation tout au long de ce module. Une grande partie du module sera centrée sur des pratiques concrètes de gestion des écosystèmes forestiers en Afrique intertropicale et particulièrement la gestion des forêts du bassin du Congo.

Public :

Cadres techniques des Ministères en charge de la gestion des forêts, de la conservation des aires protégées, coordinateurs des ONG de l'environnement, de la conservation de la nature.

ASSAINISSEMENT ET GESTION DES DECHETS EN MILIEU URBAIN REF : EDD 04

Rationalité et contexte :

La gestion des déchets constitue un problème crucial dans les milieux urbains, plus particulièrement dans les villes africaines. Etats, élus locaux, techniciens et usagers cherchent inexorablement les moyens pour assurer la propreté des villes et préserver leur environnement. Ce qui constitue un grand défi tant sur le plan des compétences techniques que sur celui des moyens financiers et de l'implication du public.

Toutefois, plus que toute autres aspects de l'assainissement. Le traitement des déchets est devenu indispensable pour la vie quotidienne des populations urbaines et périurbaines. Il est aussi considéré comme une obligation internationale conformément aux directives et lois internationales notamment la Convention de Bâle de 1986.

Il importe donc que pour gagner le pari des OMD, notamment celui relatif à la réduction de la pauvreté (OMD1) et la sauvegarde d'un environnement durable (OMD7), la formation et le renforcement des capacités en matière de l'assainissement doit être une priorité. C'est dans ce cadre que s'inscrit le présent module.

Objectifs :

Le présent module a pour objectif de permettre aux participants de :

- Comprendre les enjeux et les défis des politiques d'assainissement et de gestion des déchets en zones urbaines ;
- Acquérir et maîtriser les approches, les techniques d'assainissement en milieu urbain en impliquant l'ensemble des acteurs et des communautés urbaines.

Thèmes et contenus :

- Enjeux et défis des stratégies, des politiques d'assainissement en milieu urbain ;
- L'assainissement en tant que moteur de préservation de la santé, des milieux naturels et de développement durable ;
- Diagnostic du cadre institutionnel, réglementaire : acteurs et leur responsabilités en matière d'assainissement ;
- Rôles et pouvoirs des collectivités et agglomérations urbaines ;
- Techniques d'assainissement et de gestion des déchets en milieu urbain ;
- Organisation et participation des usagers et communautés urbaines.

Démarche méthodologique :

La formation sera organisée sous forme d'ateliers, exposés dispensés par des experts et des études de cas basés sur les expériences réussies en matière d'assainissement urbain dans la région d'Afrique centrale.

Public :

Agents des départements ministériels en charge de l'environnement et des programmes d'assainissement, agences sous tutelle, coordonnateurs des projets et programmes du secteur de l'environnement, les ONG et associations nationales intervenant sur des questions d'assainissement.

- Découvrir les principes et les objectifs de la démarche QSHE

Rationalité et contexte :

Le développement actuel des activités industrielles et des services consécutif à la croissance économique évidente aujourd'hui en Afrique en conjonction avec les exigences du développement durable, impose une attention particulière quant à la qualité, la sécurité, l'hygiène et les impacts environnementaux qu'elles peuvent générer. Ceci requiert la formation d'un personnel qualifié dans le domaine de la qualité, hygiène, sécurité et environnement (QHSE) doté à la fois des compétences techniques et managériales appliquées leur permettant d'assurer diverses fonctions QHSE au sein des sociétés industrielles, des entreprises et dans les services publics et privés.

Objectifs :

Le présent module a pour objectif de permettre aux participants :

- Découvrir les principes et les objectifs de la démarche QSHE ;
- De maîtriser les méthodes, les techniques et les outils de la mise en place d'un système intégré de management QHSE au sein d'une unité industrielle ou d'une installation susceptible de générer des risques/ou des nuisances sur l'environnement, l'hygiène et la sécurité des travailleurs et des populations environnantes ;
- De connaître les méthodes, les techniques et les outils communs d'évaluation (enquêtes, audits, etc.) au sein de l'entreprise ;
- De maîtriser les méthodes et outils de contrôle, d'amélioration et de management des équipes et des projets.

Connaître a pour objectif de former des techniciens capables de mettre en place et suivre des systèmes intégrés QHSE au sein d'une unité industrielle et de toute installation classée susceptible de générer des risques et/ou des nuisances sur l'environnement, l'hygiène et la sécurité des travailleurs et des populations environnantes.

Thèmes et contenus :

- Sécurité et ergonomie au sein d'une entreprise ;
- Les risques et les nuisances (les risques généraux et les nuisances, les risques d'accident, les risques par nature électrique, chimiques, biologiques, radiations ionisantes,...) ;
- Système de management de l'environnement et de la sécurité (ISO 14001, OHSAS 18001, ISO 9001, etc.) ;
- Réglementation et politique nationale en matière de la qualité, de la sécurité et de l'environnement (sécurité au travail, conditions de travail, protection de l'environnement) ;
- Procédures de normalisation et certification.

Démarche méthodologique :

La formation est centrée sur les participants et focalise plus particulièrement sur les connaissances détenues par les participants dans une approche à la fois itérative, novatrice et participative.

Public :

Le module s'adresse aux cadres et techniciens des entreprises, les agents et responsables QHSE dans les secteurs publics et privés ainsi que les agents des Ministères de la santé, du commerce et de l'artisanat, ceux du ministère de l'industrie,...

GESTION DES RISQUES LIES AUX CATASTROPHES NATURELLES REF : EDD 06

Rationalité et contexte :

La prévention des risques et la réduction des risques de catastrophes naturelles relève des fonctions régaliennes de l'Etat qui doit prendre toutes les dispositions nécessaires pour minimiser les risques liés aux catastrophes naturels et mette en place des stratégies adaptées de manière à accroître la résilience des communautés en tant que priorité dans les politiques et stratégies de développement.

Objectifs :

Le présent module a pour objectif de permettre aux participants de :

- Acquérir une démarche et des outils pour concevoir des mesures de prévention, de gestion et de réduction des risques naturels ;
- Pouvoir mettre en œuvre une stratégie ou une politique nationale de prévention, de gestion et de réduction des risques naturels.

Thèmes et contenu :

- Enjeux, cadres de référence stratégique et politique nationale de prévention, de gestion et de réduction du risque de catastrophes ;
- Concepts, outils et techniques de prévention, de gestion et de réduction du risque de catastrophes ;
- Cadre juridique, institutionnel et environnemental ;
- Catégorisation des principaux risques de catastrophes ;
- Résilience des communautés aux risques de catastrophes naturelles ;
- Prise en compte du changement climatique dans les plans de résilience et de mitigation des risques liés aux catastrophes naturels.

Démarche méthodologique :

La formation sera axée sur des présentations et des exposés des formateurs, les travaux et exercices de groupes. Présentation des études de cas concrets, construits sur les expériences des participants.

Public :

Ce module s'adresse aux cadres des ministères, des agences sous tutelle, aux ONG intervenant dans le domaine relatif aux risques de catastrophes.

V. APPROCHES PARTICIPATIVES

Rationalité et contexte :

La planification des actions de développement se base sur une approche basée sur l'implication effective et l'appropriation du processus par les acteurs et les communautés à la base. Les agents de développement, en particulier les animateurs et les conseillers au niveau des communautés de base sont confrontés au problème de collecte et de remontée d'information de manière à valoriser le savoir-faire des communautés et garantir leur implication et in fine permettre une appropriation des actions.

Objectifs :

Le présent module a pour objectif de permettre aux participants de :

- Acquérir les principes et le fondement de la participation dans le processus de développement ;
- Avoir une maîtrise de l'approche participative et de ses outils et méthodes ;
- Développer les compétences nécessaires pour pouvoir conduire un processus participatif tout au long du cycle du projet.

Thèmes et contenus :

- Les principes et les fondamentaux de la participation ;
- Les approches et méthodes participatives et leur application dans le cycle de projet ;
- Présentation des principales méthodes et approche de diagnostic rapide et Principaux outils de diagnostic rapide, d'analyse et de recherche participative ;
- Etudes de cas et application sur terrain.

Démarche méthodologique :

La formation sera axée sur des présentations et des exposés des formateurs, les travaux et les exercices de groupes basés sur des études de cas concrets construites à partir des projets de terrain menés par les ONG.

Public :

Le module de formation est conçu principalement pour les coordinateurs, responsables et chargés d'études, animateurs des ONG, acteurs du développement local.

Rationalité et contexte :

Malgré leur dynamisme incontestable et leur implication dans l'accompagnement des actions de développement, les organisations de la société civile sont souvent caractérisées par une faible capacité en montage/élaboration de projets. La faiblesse des organisations à monter des projets pertinents et des dossiers de recherche de financement constitue une contrainte réelle à leur fonctionnement et à leur capacité de mobilisation des fonds propres nécessaires à s'autofinancement de leur projet. Ainsi, l'obtention d'un appui financier auprès des partenaires techniques et financiers est souvent plus perçue par ces organisations comme une finalité et non comme une source de moyens devant permettre à renforcer leur propre vision et contribuer à la réalisation du mandat et de la mission même de ces organisations.

Objectifs :

Le présent module a pour objectif de permettre aux participants de :

- Se former aux techniques d'identification, d'élaboration et de présentation de leurs projets ;

- S'initier aux procédures et aux mécanismes de recherche de financement pour la mise en œuvre de leurs projets ;
- Se former aux techniques de négociation de financement en vue de la mise en œuvre de leurs projets ;
- Partager les expériences et les bonnes pratiques en matière de montage de projets et de recherche de financement.

Thèmes et contenu :

- Analyse des pratiques des organisations participantes : introduction à la démarche de conception, de formulation et de montage d'un projet ;
- Démarche et étapes d'élaboration du projet : de l'idée à la conception, à la formulation du projet ;
- Rédaction du document, présentation et soumission du projet ;
- Stratégies et techniques de recherche de financement : identification des partenaires, échanges d'information, communication, etc. ;
- Utilisation des TIC pour identifier les opportunités et faire une prospection des partenariats ;
- Mise en œuvre d'une stratégie de communication et de visibilité du projet.

Démarche méthodologique :

Axée sur une démarche d'apprentissage participatif mettant au centre les apprenants avec des exposés théoriques et des études de cas à partir des pratiques et des projets portés par les organisations participantes.

Public :

Membres des comités d'administration, coordinateurs, responsables et chargés d'études au sein des ONG et associations.

DIAGNOSTIC STRATEGIQUE, INSTITUTIONNEL ET AUDIT ORGANISATIONNEL REF : APP 03

Rationalité et contexte :

Les structures centrales (départements ministériels, agences publiques et parapubliques) en charge de l'élaboration et la mise en œuvre des politiques et stratégies sectorielles manquent souvent de vision claire leur permettant de réaliser les mandats et les objectifs qui leur sont assignés. A cela s'ajoute le faible niveau d'organisation, le manque de ressources humaines compétentes et de moyens matériels. La conduite d'un diagnostic stratégique, institutionnel et organisationnel permet d'apporter un regard externe, objectif et critique sur le positionnement stratégique, les faiblesses institutionnelles et organisationnelles de manière à définir des mesures correctives et un plan de renforcement des capacités.

Objectifs :

Le présent module a pour objectif de permettre aux participants de :

- Acquérir les principes, les concepts, les outils et la démarche méthodologique pour conduire un diagnostic stratégique, institutionnel et organisationnel ;
- Maîtriser la conduite d'un diagnostic participatif et formuler des recommandations stratégiques et opérationnelles pour optimiser le fonctionnement d'une organisation.

Thèmes et contenu :

- Concepts, approches et outils de diagnostic stratégique, institutionnel et organisationnel ;
- Modèles, cadres d'analyse des structures institutionnelles et organisationnelles ;
- Etapes de conduite d'un diagnostic stratégique, institutionnel et organisationnel ;

- Bilan diagnostic et élaboration d'un plan de positionnement stratégique, de renforcement des capacités institutionnelles et de transfert de compétences.

Démarche méthodologique :

La formation sera axée sur des présentations et des exposés des formateurs, les travaux et exercices de groupes. Présentation et étude de cas sur un diagnostic stratégique, institutionnel et organisationnel réalisé dans une agence sous tutelle.

Public :

Ce module s'adresse aux cadres des ministères, des agences sous tutelle, aux coordonnateurs des projets, consultants.

APPROCHE, METHODES, OUTILS DE PLAIDOYER REF : APP 04

Rationalité et contexte :

Les acteurs du développement en général et ceux de la société civile en particulier œuvrent pour induire des changements qui ne peuvent pas se faire sans adhésion des pouvoirs politiques d'une part et de l'opinion générale. Le plaidoyer est un instrument permettant de soutenir une cause donnée en influençant positivement des décideurs et les sphères de pouvoir à les amener à créer un environnement favorable à la réalisation des actions envisagées.

Objectifs :

Le présent module a pour objectif de permettre aux participants de :

- renforcer les capacités des acteurs en matière de plaidoyer ;
- Développer les aptitudes ;
- Développer les compétences nécessaires pour mener une action de plaidoyer

Thèmes et contenus :

- Définition des concepts de plaidoyer, de lobbying, de communication ;
- Démarche, objectifs, thèmes et contenus outils de plaidoyer
- Objectifs, thèmes et contenus du plaidoyer
- Conception, organisation et mise en place d'une stratégie de plaidoyer.
- Identifier les principales cibles et l'audience des actions de plaidoyer ;
- Mise en place d'un plan et conduire une campagne de plaidoyer
- Développement de réseaux et de coalitions,
- Suivi-évaluation d'un plan de plaidoyer;
- Application aux études de cas concrets, construits sur les expériences spécifiques des participants.

Démarche méthodologique :

La formation sera axée sur des présentations, jeux de rôles et des exposés des formateurs, les travaux et les exercices de groupes basés sur des études de cas concrets construits à partir de l'expérience des participants

Public :

Le module de formation est conçu principalement pour les leaders, coordinateurs des ONG, responsables des organisations et associations, animateurs des ONG, acteurs du développement social.

VI. GENRE ET DEVELOPPEMENT

PRISE EN COMPTE ET INTEGRATION DU GENRE DANS LE CYCLE DE PROJET REF : GD 01

Rationalité et contexte :

Bien que les femmes jouent un rôle indéniable dans les activités socio-économiques, elles font fréquemment l'objet de discrimination dans plusieurs domaines tels que l'accès à l'éducation, l'accès aux facteurs de production en particulier le foncier, le crédit, l'accès à un emploi décent... Cette discrimination découle des considérations de plusieurs ordres : sociologique, économique, culturel si bien que des efforts visant l'équité des rapports femmes dans les stratégies, politiques et programmes doivent prendre en compte le caractère multidimensionnel des questions relatives au « genre ».

Objectifs :

Le présent module a pour objectif de permettre aux participants de :

- Comprendre les enjeux des rapports hommes femmes dans une vision de lutte contre la pauvreté et dans les différentes interventions de développement ;
- Maîtriser et s'appropriier les démarches, les approches et les outils de prise en compte et d'intégration du genre à toutes les étapes du cycle de projet.

Thèmes et contenu :

- Des enjeux, des rapports sociaux hommes femmes à l'approche du genre ;
- Les concepts, paradigmes, cadre et outils de genre ;
- Grilles méthodologiques d'analyse selon le genre ;
- L'Empowerment et l'intégration transversale du genre (gender mainstreaming) ;
- Indicateurs sensibles au genre ;
- Prise en compte et intégration du genre dans les phases du cycle de projet.

Démarche méthodologique :

La formation sera axée sur des présentations et des exposés des formateurs, les travaux et exercices de groupes. Présentation des études de cas concrets, construits sur les expériences des participants.

Public :

Ce module s'adresse aux Directeurs études et planification, des agences sous tutelle, aux plates formes et organisations de la société civile, aux agents des projets de développement.

VII. DEVELOPPEMENT LOCAL

DECENTRALISATION, MUNICIPALISATION, GESTION DES COLLECTIVITES LOCALES REF DL 01

Rationalité et contexte :

Le renforcement de la gouvernance locale et territoriale implique le transfert de plusieurs responsabilités du pouvoir central vers les collectivités territoriales. La réussite et le succès d'une politique de décentralisation dépassent le seul cadre de volonté politique et supposent également de la part des principaux acteurs une bonne connaissance des enjeux des obligations et des responsabilités respectives et in fine un engagement permanent pour pouvoir piloter et s'approprier entièrement ce processus.

Objectifs :

Le présent module a pour objectif de permettre aux participants de :

- Analyser, comprendre les enjeux de la mise en œuvre du processus, des mécanismes de décentralisation et leurs implications politique, administrative au niveau central et à l'échelle territoriale ;
- Acquérir les approches, les méthodes et les outils de pilotage et de gestion des interventions mises en œuvre dans le cadre d'une dynamique de décentralisation et de renforcement des pouvoirs des collectivités territoriales.

Thèmes et contenu :

- Enjeux et défis de la décentralisation, du renforcement de la gouvernance locale ;
- La fonction de l'élu dans une perspective de management participatif et de mobilisation des acteurs locaux ;
- Déconcentration et logique de transfert de compétences et des ressources de l'Etat central aux entités administratives que sont les collectivités territoriales ;
- Municipalisation accélérée et l'approche de développement économique locale (DEL) ;
- De l'approche territoriale à l'inter – territorialité, intercommunalité ;
- La fonction de maîtrise d'ouvrage des collectivités locales ;
- Mobilisation et gestion des finances des collectivités locales ;
- Mise place des mécanismes de suivi et évaluation de l'action des collectivités locales.

Démarche méthodologique :

La formation sera axée sur des présentations et des exposés des formateurs, les travaux et exercices de groupes. Présentation des études de cas concrets, construits sur les expériences des participants.

Public :

Ce module s'adresse aux agents des départements ministériels en charge de l'administration territoriale, les élus, les agents des collectivités locales, organisations de la société civile, aux coordonnateurs et agents des projets de développement local.

ELABORATION D'UN PLAN DE DEVELOPPEMENT LOCAL (PDL) REF : DL 02

Rationalité et contexte :

L'approche du développement local est fondé sur la capacité des acteurs locaux à pouvoir conduire un processus de planification participative et inclusive permettant de dégager les interventions prioritaires en tenant compte des capacités de mobilisation des ressources, de l'engagement des groupes porteurs et du degré de maîtrise d'ouvrage. Le plan de développement local constitue l'outil et l'élément fédérateur de l'ensemble des actions et interventions à réaliser à l'échelle locale.

Objectifs :

Le présent module a pour objectif de permettre aux participants de :

- Comprendre le bien fondé, la nécessité et l'utilité de disposer d'un plan de développement local ;
- Acquérir et maîtriser les approches, la démarche méthodologique et les outils pour conduire et piloter un processus de planification participative locale pour l'élaboration d'un plan de développement local.

Thèmes et contenu :

- Enjeux et défis de la planification participative dans un contexte de développement local ;
- Cadre institutionnel, administratif et juridique et analyse de la participation ;
- Démarche méthodologique d'élaboration d'un PDL : phases, étapes et principales parties prenantes ;
- Rédaction et contenu d'un PDL ;
- Processus de validation du PDL ;
- Mobilisation de ressources et de financement pour la mise en œuvre du PDL ;
- Communication et diffusion du PDL ;
- Amendement et révision du PDL.

Démarche méthodologique :

La formation sera axée sur des présentations et des exposés des formateurs, les travaux et exercices de groupes. Présentation des études de cas concrets, construits sur les expériences des participants et sur la démarche d'élaboration d'un PDL au sein d'une municipalité au CONGO.

Public :

Ce module s'adresse aux agents des départements ministériels en charge des études et planification (DEP), les élus, les agents des collectivités locales, organisations de la société civile, aux coordonnateurs et agents des projets de développement local.

APPROCHE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE LOCAL (DEL) REF : DL 03

Rationalité et contexte :

L'approche du Développement Economique Local repose sur un processus de partenariat entre le secteur public, les acteurs intervenant dans différents secteurs d'activités économiques et les communautés locales en vue de promouvoir le développement socio-économique, en particulier par la création d'emplois décents et durables.

Objectifs :

Le présent module a pour objectif de permettre aux participants de :

- Découvrir les opportunités offertes par l'approche du développement économique local et son apport dans le développement socio-économique d'un territoire ;
- Acquérir et maîtriser la démarche de planification axée sur l'approche LED et découvrir les modalités de sa mise en œuvre en vue de promouvoir durablement le développement économique local au sein d'un territoire.

Thèmes et contenu :

- Historique, genèse et les bases de l'approche du Développement Economique Local ;
- Concepts, terminologie et approches du Développement Economique Local ;

- Démarche méthodologique et étapes d'élaboration d'une stratégie, plan de développement économique local ;
- Diagnostic des activités prioritaires, des principales parties prenantes, et de l'environnement des activités ;
- Montage institutionnel, juridique ;
- Mobilisation et affectation des ressources ;
- Mise en œuvre d'une intervention DEL ;
- Evaluation des impacts d'une intervention DEL.

Démarche méthodologique :

La formation sera axée sur des présentations et des exposés des formateurs, les travaux et exercices de groupes. Présentation des études de cas concrets, construits sur les expériences de développement économique local en Afrique (pays anglophones).

Public :

Ce module s'adresse aux agents des départements ministériels en charge des études et planification (DEP), les élus, les agents des collectivités locales, organisations de la société civile, aux coordonnateurs et agents des projets de développement local orienté vers l'économique.

VIII. MARCHES PUBLICS

Rationalité et contexte :

Pour assurer ses fonctions régaliennes et promouvoir le développement socio-économique, l'Etat est demandeur de toutes sortes de services, prestations, fournitures, réalisations d'infrastructures dans les domaines et secteurs très variés. L'acquisition des biens et services à travers la commande publique implique la passation des contrats entre les pouvoirs publics, les collectivités territoriales et les fournisseurs et les prestataires de service qui implique des procédures parfois complexes. Les différents acteurs impliqués à différents niveaux de la passation, la gestion, le suivi et le contrôle des marchés publics doivent avoir une maîtrise parfaite de pilotage du processus tant en amont qu'en val du marché concerné. Ils doivent avoir une maîtrise parfaite des procédures, des règles applicables à chaque type de marché de manière à pouvoir assurer et garantir l'efficacité, la transparence et la redevabilité de ce processus.

Démarche méthodologique :

La formation sera axée sur des présentations et des exposés des formateurs, les travaux et exercices de groupes. Présentation des études de cas concrets, construits sur les expériences des participants, sur la simulation des cas de passation de marchés couramment rencontrés.

Public :

Agents des Agences de Régulation des marchés publics, Responsables des cellules de passation des marchés au sein des départements ministériels, des collectivités locales, des projets et programmes financés par les différents Bailleurs de fonds.

PRINCIPES DE BASE ET FONDAMENTAUX DES MARCHES PUBLICS REF : GMP 01

Objectifs :

Le présent module a pour objectif de permettre aux participants de :

- Comprendre les principes généraux, les fondamentaux et l'environnement des marchés et de la commande publique ;
- S'initier aux principales procédures et à la réglementation applicable en matière de passation de différents types de marchés publics.

Thèmes et contenu :

- Principes de base de la commande publique ;
- Fondamentaux des marchés publics : Définition, terminologie, (concepts) et code des marchés publics ;
- Procédures des marchés publics, acteurs de la commande publique et leurs responsabilités ;
- Droit des marchés publics : un droit orienté vers l'efficacité économique ;
- Réglementation des marchés publics ;
- Types et familles des marchés publics : marchés à tranches, marchés de travaux, fournitures, contrats des prestations de services, marchés de prestation de services intellectuels ;
- Fiscalité des marchés publics ;
- Marchés éco et socio responsables : prise en compte des aspects sociaux et environnementaux dans les marchés publics.

PASSATION, EXECUTION ET SUIVI DES MARCHES PUBLICS REF : GMP 02

Objectifs :

Le présent module a pour objectif de permettre aux participants de :

- De se familiariser aux différentes formes de marché public et des modalités d'exécution des marchés publics ;
- D'acquérir la maîtrise de l'organisation, du montage contractuel et du pilotage du processus de passation de marchés publics.

Thèmes et contenu :

- Principales formes de marchés publics et montage contractuel : accords cadres, procédures adaptées (MAPA), procédure de dialogue compétitif ;
- Passation des marchés publics : établissement des dossiers d'appel d'offre (DAO), analyse des candidatures et des offres, négociation, évaluation des offres ;
- Préparation des contrats ;
- Exécution des marchés publics : sous-traitance, avenants ;
- Exécution et suivi des contrats : suivi administratif et financier des marchés publics ;
- Règlement et arbitrage des litiges et contentieux ;
- Etudes de cas : procédures de passation applicables par les principaux bailleurs de fonds : BM, UE, BAD.

COMMANDE PUBLIQUE ET FONCTION D'ACHAT REF : GMP 03

Rationalité et contexte :

La fonction d'achat dans la commande publique occupe une position stratégique visant à pourvoir les biens et les services de qualité et à moindre coûts, particulièrement dans un contexte de diminution des ressources de l'Etat. L'efficacité dans le processus d'achat suppose la bonne maîtrise des

procédures en la matière et l'application des bonnes pratiques basées entre autres sur le groupement, la mutualisation des achats lors de la commande publique.

Objectifs :

Le présent module a pour objectif de permettre aux participants de :

- Comprendre les enjeux et les principes généraux en matière d'achat public,
- Maîtriser les étapes et les procédures du processus de pilotage et de contrôle de la fonction d'achat pour l'acquisition des biens et services en commande publique.

Thèmes et contenu :

- Elaboration et mise en œuvre d'une stratégie et politique d'achat ;
- Gestion axée sur les performances d'un service d'achat des biens et services publics ;
- Analyse des besoins et établissement d'un cahier de charges ;
- Analyse des offres et des coûts ;
- Groupement des commandes et mutualisation des achats publics ;
- Techniques de négociation dans l'achat public ;
- Exécution des achats publics ;
- Gestion des stocks et des approvisionnements.

IX. FINANCES PUBLIQUES

PROGRAMME BUDGETAIRE ET OUTILS POUR UNE MAITRISE DES DEPENSES PUBLIQUES : TOFE, CDMT REF : GFP 01

Rationalité et contexte :

Dans un contexte généralisé de diminution des ressources de l'Etat et à l'heure où celui-ci doit faire face à des besoins de financement autant pour l'investissement dans les programmes de développement multisectoriel que pour assurer son fonctionnement, la gestion rigoureuse des finances publiques est devenu aujourd'hui un enjeu stratégique de premier niveau. Pour pouvoir assurer une gestion saine, transparente, performante des finances publiques et les fonctions clés qui leur sont liées comme la fiscalité, la dette publique, les différents acteurs impliqués dans ce domaine doivent avoir une maîtrise parfaite des approches méthodologiques, des outils et acquérir des bonnes pratiques en matière de gestion et de contrôle des finances publiques.

Démarche méthodologique :

La formation sera axée sur des présentations et des exposés des formateurs, les travaux et exercices de groupes. Présentation des études de cas concrets centrés sur des études pays en Afrique subsaharienne.

Public :

Responsables et agents des départements ministériels en charge des finances publiques, du budget, gestionnaires financiers des différents ministères techniques, agents affectés au service du trésor public.

Objectifs :

Le présent module a pour objectif de permettre aux participants de :

- Comprendre les enjeux, les défis et les approches et les principaux outils de maîtrise des dépenses publiques ;
- Acquérir les bonnes pratiques et comprendre les règles et les procédures applicables en matière de gestion des finances publiques.

Thèmes et contenu :

- Principes de base, concepts, terminologie et approches méthodologiques pour la gestion des finances publiques ;
- Approche méthodologique pour l'évaluation des finances publiques : principes de base, concepts, indicateurs de la méthode PEFA ;
- Programmation budgétaire de l'Etat, loi des finances, CDMT ;
- Approche de programmation : TOFE, dette, Balance des Paiements et monnaie ;
- Prévision des recettes fiscales de l'Etat.

PLANIFICATION STRATEGIQUE, ELABORATION ET MISE EN OEUVRE DES BUDGETS PROGRAMMES ET GESTION AXEE SUR LES RESULTATS. REF : GFP 02

Objectifs :

Le présent module a pour objectif de permettre aux participants de :

- Faire le lien et mettre en place un processus de planification orienté vers les résultats et la budgétisation axée sur la programmation des actions ;
- Comprendre et appliquer les méthodes et les outils de programmation budgétaire dans une vision orientée vers la performance et l'atteinte des résultats fixés.

Thèmes et contenu :

- Des stratégies, politiques et plans sectoriels à l'allocation des ressources financières ;
- Efficacité et prévision de l'aide dans l'esprit de la Déclaration de Paris ;
- La gestion budgétaire orientée vers les résultats et la mesure de performance ;
- Les outils de la GAR : CBMT, CDMT, CDSMT ;
- Les budgets programmes ;
- Etudes de cas.

CONTROLE BUDGETAIRE ET AUDIT DES FINANCES PUBLIQUES REF : GFP 03

Objectifs :

Le présent module a pour objectif de permettre aux participants de :

- Comprendre les mécanismes et les procédures applicables an matière de contrôle budgétaire ;
- Maitriser et appliquer la démarche et les outils de contrôle des finances publiques.

Thèmes et contenu :

- Principes, outils et méthodes de contrôle et d'audit budgétaire interne ;
- Elaboration et application d'un manuel de procédures dans le contrôle administratif et budgétaire ;
- Les principes et les procédures de contrôle fiscal ;
- Le contrôle et la lutte contre la fraude ;

- L'audit externe ;
- L'approche PEFA (Public Expenditure Accountability Assessment).

Public :

Responsables et agents des directions générales de l'inspection des finances publiques, des départements en charge du contrôle du budget.

X. GESTION DE L'EAU, HYDRAULIQUE RURALE

MISE EN PLACE, COORDINATION D'UNE PLATE FORME MULTI ACTEURS DANS LE SECTEUR DE L'E AU REF : GEH 01

Rationalité et contexte :

Le secteur de l'eau représente un domaine à cheval sur plusieurs départements ministériels et dont la gestion s'appuie également sur des structures de gestion spécifique. La multiplicité des intervenants, le manque de clarification suffisante des compétences respectives et l'insuffisance de mécanismes et de dispositifs de coordination sont des réalités qui diminuent l'efficacité et la qualité des services fournis dans un secteur aussi vital que celui de l'eau. La mise en place et l'animation d'une plate-forme multi acteurs permet de faciliter la communication, la coordination et l'action de l'ensemble des parties prenantes du secteur de l'eau.

Objectifs :

Le présent module a pour objectif de permettre aux participants de :

- Identifier et comprendre les enjeux et les défis de la gestion et la coordination des intervenants du secteur de l'eau ;
- Acquérir les approches méthodologiques de planification et de pilotage des interventions en matière de gestion de l'eau.

Thèmes et contenu :

- Les principes et les fondamentaux de la gestion du secteur de l'eau ;
- Diagnostic et analyse de l'environnement institutionnel, juridique et environnemental du secteur de l'eau ;
- Diagnostic et analyse des cadres de référence international et national dans le secteur de l'eau : stratégies et politiques nationales, régionales et internationales ;
- Identification et analyse du positionnement stratégique des acteurs et principales parties prenantes du secteur de l'eau ;
- Les mécanismes de coordination intra sectorielle ;
- Rôles, responsabilités des bénéficiaires et usagers des infrastructures dans le secteur de l'eau.

Démarche méthodologique :

La formation sera axée sur des présentations et des exposés des formateurs, les travaux et exercices de groupes. Présentation des études de cas concrets centrés sur des études pays en Afrique centrale.

Public :

Responsables et agents des départements ministériels en charge de l'eau, des agences sous tutelle, des projets et programmes de l'eau, des coordonnateurs et agents des ONG intervenant dans le secteur de l'eau.

Rationalité et contexte :

La bonne gestion du secteur de l'eau en zones rurales se heurte d'une part à la faible capacité des services techniques décentralisés qui sont souvent dépourvus de moyens humains et matériels et d'autre part de l'incapacité des collectivités locales qui sont pas en même d'assurer pleinement leur rôle du fait d'un cadre institutionnel et juridique non clairement identifié et surtout faute de transfert effectif des moyens alloués au secteur de l'eau, du niveau central de l'Etat vers les entités décentralisées (collectivités territoriales).

Objectifs :

Le présent module a pour objectif de permettre aux participants de :

- Identifier et comprendre les enjeux et les défis de la gestion décentralisée du secteur de l'eau en zones rurales ;
- D'acquérir les outils et les techniques de gestion des interventions en matière d'hydraulique rurale.

Thèmes et contenu :

- Enjeux et problématique de la gestion décentralisée du secteur de l'eau en zone rurales ;
- Aspects institutionnels, organisationnels et réglementaires ;
- Principaux intervenants, rôles et responsabilités ;
- La fonction de maîtrise d'ouvrage dans le secteur de l'eau par les collectivités territoriales et locales ;
- Organisation des bénéficiaires et transfert de certaines compétences aux organisations des usagers ;
- Appropriation et durabilité des ouvrages hydrauliques en zones rurales.

Démarche méthodologique :

La formation sera axée sur des présentations et des exposés des formateurs, les travaux et exercices de groupes. Présentation des études de cas concrets centrés sur des études pays en matière d'hydraulique rurale en Afrique centrale.

Public :

Responsables et agents des départements ministériels en charge de l'eau, des agences sous tutelle, des services techniques départementaux, des projets et programmes de l'eau, des coordonnateurs et agents des ONG intervenant dans le secteur de l'eau.

XI. SANTE

MANAGEMENT ET GESTION DES STRUCTURES PUBLIQUES ET PRIVEES DE SANTE REF : SPC 01

Rationalité et contexte :

Les pouvoirs publics et le secteur privé ont consenti des efforts pour améliorer les services de santé en vue de garantir à la population un accès inclusif et de qualité à une offre de soins de santé et ceci dans la vision de l'atteinte des objectifs de développement du millénaire (OMD). Malgré ces efforts et les moyens mobilisés, la plupart des structures de santé sont confrontées à de nombreux problèmes de gestion, de manque de vision stratégique, de pénurie des ressources humaines et budgétaires. Tous ces facteurs impactent négativement sur la qualité des soins de santé dispensés et diminuent les performances des structures de santé.

Objectifs :

Le présent module a pour objectif de permettre aux participants de :

- Identifier, comprendre les enjeux, les défis et les exigences de la gestion des structures de santé ;
- Acquérir et maîtriser les approches et les outils de gestion et d'amélioration de la performance et de la qualité dans un processus de pilotage des actions dans une structure de santé.

Thèmes et contenu :

- Principes, concepts et approche méthodologique de gestion axée sur la performance d'une structure de santé ;
- Positionnement stratégique et offre de soins et autres services de santé ;
- Démarche méthodologique de diagnostic et audit institutionnel, organisationnel et réglementaire d'une structure de santé publique ou privée ;
- Mécanismes, dispositifs et outils d'audit interne QSHE d'une structure de santé publique ou privée ;
- La fonction « management » d'une structure de santé publique ou privée ;
- La fonction gestion des ressources humaines (GRH) ;
- Gestion informatisée d'une structure de santé publique ou privée ;
- Suivi évaluation et communication au sein d'une structure de santé publique ou privée.

Démarche méthodologique :

La formation sera axée sur des présentations et des exposés des formateurs, les travaux et exercices de groupes. Présentation et simulation des études de cas à partir des expériences existantes en Afrique centrale.

Public :

Responsables et agents des départements ministériels, des agences sous tutelles en charge de la santé, coordonnateurs des projets et programmes œuvrant dans le secteur de la santé, Directeur et chefs de services au sein des établissements et structures de santé.


Rationalité et contexte :

Garantir l'accès aux soins de santé à l'ensemble de la population et notamment aux plus démunis, requiert des pouvoirs publics et du secteur privé, la conception des politiques et la mise en œuvre des dispositifs innovants. L'émergence et le développement des structures de micro assurance et de mutuelles de santé, sont des expériences innovantes à prendre en compte dans la promotion et la garantie d'un accès aux soins de santé pour tous.

Objectifs :

Le présent module a pour objectif de permettre aux participants de :

- Identifier, comprendre les enjeux, les défis et les approches dans le secteur de la micro-assurance santé ;
- Acquérir et maîtriser les approches et les outils de mise en place et de pilotage d'une structure de micro assurance ou une mutuelle de santé.

Thèmes et contenu :

- Cadres d'analyse et modèles de la micro-assurance santé ;
- Contexte, émergence et état des lieux de la micro assurance santé en Afrique subsaharienne ;
- Stratégies et fonctionnement des mutuelles de santé en Afrique centrale ;
- Diagnostic et analyse du cadre institutionnel et réglementaire des structures de micro assurance et mutuelles de santé ;
- Principales formes de micro assurance et mutuelles de santé ;
- Principales parties prenantes, rôles et responsabilités ;
- Etude de la faisabilité et de la viabilité des systèmes de micro assurance et de mutuelles de santé ;
- Micro assurance et dynamique communautaire en matière de santé ;
- Evaluation des performances et études d'impacts des structures de micro assurance et mutuelles de santé.

Démarche méthodologique :

La formation sera axée sur des présentations et des exposés des formateurs, les travaux et exercices de groupes. Présentation et simulation des études de cas à partir des expériences existantes en Afrique : Rwanda, Cameroun, Bénin...

Public :

Responsables et agents des départements ministériels, des agences sous tutelles en charge de la santé, coordonnateurs des projets et programmes œuvrant dans le secteur de la santé, Directeur et chefs de services au sein des établissements d'assurance et des mutuelles de santé .

BULLETIN D'INSCRIPTION

A remplir un bulletin d'inscription pour chaque personne à inscrire (faire autant de photocopies nécessaires du bulletin d'inscription joint).

NOM, M. Mme, Mlle :

PRENOM :

RESPONSABILITE :

EXPERIENCE PROFESSIONNELLE (années) :

ORGANISATION/INSTITUTION :

NOM DU DIRECTEUR/RESPONSABLE :

ADRESSE COMPLETE :

TELEPHONE : MOBILE

E-MAIL :

INTITULE DU MODULE :

SOURCE DE FINANCEMENT :

FAIT A

LE

L'INTERESSE
(Signature)

LE RESPONSABLE DE L'ORGANISATION
(Signature et cachet)